



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Parcours d'accompagnement à la certification de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire

**29 septembre 2023
13h - 14h**

Sommaire

1. Préambule : qui sommes-nous ?
2. Cadre règlementaire de la CPLDS
3. Objectifs de la formation
4. Mise en situation professionnelle
5. Quelques rappels
6. Cas particuliers
7. Les épreuves de la certification
8. Echanges

La structuration régionale

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2020
18 RÉGIONS ACADÉMIQUES
REGROUPEANT 30 ACADÉMIES



Région académique Auvergne-Rhône-Alpes

Le recteur de région académique, chancelier des universités, représente le MEN sur le territoire des 3 académies.

M. Olivier Dugrip

**Académie de
Clermont-
Ferrand,
Recteur :**

**M. Karim
Benmiloud**

DSDEN 63 :
IA-DASEN 63

DSDEN 03 :
IA-DASEN 03

DSDEN 43 :
IA-DASEN 43

DSDEN 15 :
IA-DASEN 15

**Académie de
Grenoble, Rectrice**

**M^{me} Hélène
Insel-Zadjela**

DSDEN 38 :
IA- DASEN 38

DSDEN 07 :
IA-DASEN 07

DSDEN 26 :
IA-DASEN 26

DSDEN 73 :
IA-DASEN 73

DSDEN 74 :
IA-DASEN 74

**Académie de
Lyon, Recteur**

**M. Olivier
Dugrip**

DSDEN 42,
IA-DASEN 42 :
Thierry Dickele

DSDEN 69,
IA-DASEN 69 : M.
Jérôme Bourne
Branchu

DSDEN 01,
IA-DASEN 01: M^{me}
Marilyne REMER

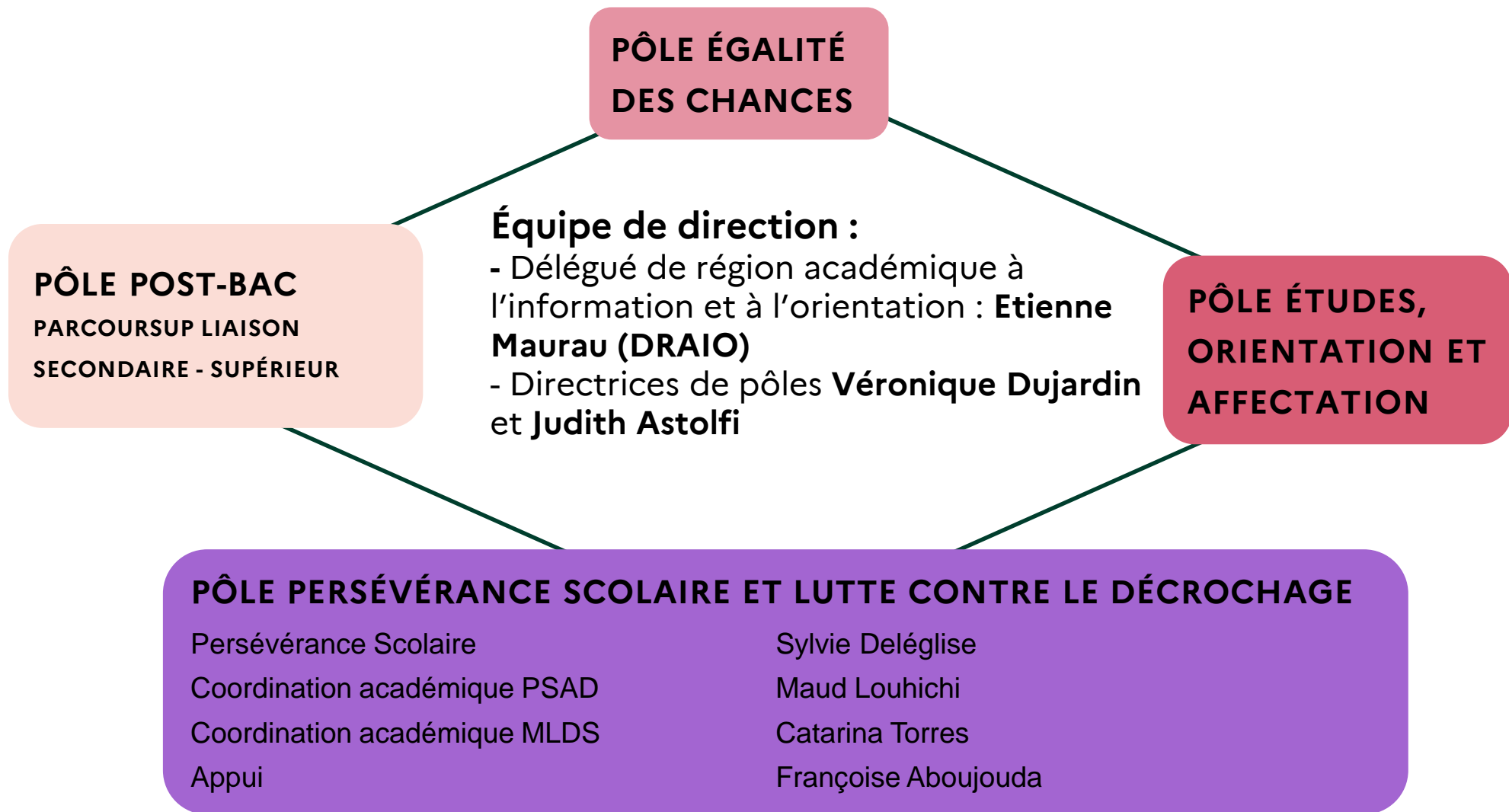
**DRAIO : Délégation
Régionale Académique à
l'Information à l'Orientation**

Différents services régionaux :

SGRA : Secrétariat Général de Région Académique, DRAFPIIC,
DRAIO, DRARI, DRAREIC, DRAI, DRAA, DRAFPE, DRAJES

La délégation de région académique à l'information et à l'orientation

Organisation du site de l'académie de Lyon



Persévérance et lutte contre le décrochage scolaire
(diagnostic, plan d'actions, indicateurs)

Prévention - Intervention
Persévérance scolaire

Remédiation
Lutte contre le DS

Au niveau de l'établissement
Projet d'établissement

Enseignants
Favoriser "l'ancrage" scolaire dans la classe
Pratiques pédagogiques

Référents DS
Mobiliser et coordonner l'action des équipes, Suivre les jeunes décrocheurs et décrochés

GPDS
Equipe pluri-catégorielle pilotée par 1 personnel de direction
Prévenir les risques de ruptures scolaires

Mesures

- CPLDS
- PAFI
- Alliances éducatives
- Dispositifs RELAIS
- DARO

Au niveau du bassin
Projet de bassin

Partenariats : AURA, Mission locale...

PSAD
Repérage et accompagnement des décrochés

Co-Pilotage : CIO/Mission locale

Suivi de situations CTO

Mesures

- Places vacantes
- Dispositif MLDS
- MLDS remobilisation
- MLDS "allophones"
- MLDS MOREA
- Clauses sociales
- Lycée nouvelle chance
- DARFI
- PIC prépa-apprentissage

Réseau FOQUALE
Responsable Chef d'établissement

Recenser les ressources EN
Analyser les besoins
Développer des actions de prévention et de traitement du décrochage scolaire

← **Coordonnateurs MLDS** →
RELAIS – Psy EN

Conseil / Appui
Accompagnement - Suivi

2. Cadre réglementaire de la CPLDS

- **Décret n° 2017-791 du 5 mai 2017 relatif au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire**
- **Arrêté du 5 mai 2017 relatif à l'organisation de la formation conduisant au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire**
- **Arrêté du 5 mai 2017 relatif à l'organisation de l'examen CPLDS**

ATTENTION! La Cplds ne donne pas droit à un poste ni à des indemnités automatiques

- Elle constitue un plus pour obtenir n'importe quel poste dans le domaine de la persévérance et la lutte contre le DS
- Elle donne droit à une indemnité uniquement pour ceux qui sont en poste en MLDS et RELAIS. **Pas pour les référents Décrochage Scolaire.**

Ces derniers peuvent éventuellement bénéficier d'une indemnité, accordée par le chef d'établissement.

3. Objectifs de la formation :

- préparer la certification CPLDS
- Outiller les stagiaires pour favoriser la persévérance scolaire et prévenir plus efficacement le DS
- Constituer un réseau de « personnes ressources » lutte contre le DS

Comment ?

- Pas de solution miracle, ni de recette clé en main = formation est ce que vous en ferez...
- Outre l'acquisition de connaissances et rencontre d'acteurs, la formation a pour ambition de permettre de prendre du recul / donner du sens pour élaborer des solutions dans le cadre de vos fonctions / échange de pratiques

Moyens

- Une journée de lancement à Lyon : mercredi 17 janvier
- Module théorique février mars classes virtuelles et conf asynchrones + 1 ou 2 journées en présentiel en département sem persé fin mars (env 25 heures)
- Mise en situation professionnelle : visites de structures, réunions... (40h)
- 2^{ème} module théorique rentrée 2024 : connaissance des dispositifs académiques (env 25h)
2 journées en présentiel
- Module transversal au fil de l'année: gestes personne ressource lutte DS (2J)
- Module personnalisation : ens : pédagogie adaptée...

4. Mise en situation professionnelle – 40 heures

Sous la responsabilité d'un tuteur


1. Février à juin 2024 : **Observation / immersion**

GPDS (autre établissement que le sien si possible) :	2h
CIO : Observer une journée ou 2 demi-journée dans un CIO	3h
Participer à 1 CTO	3h
Réunion de bassin foquale	2h
Dispositifs RELAIS / MLDS – 2 dispositifs différents	10h

2. Accompagnement par le tuteur pour la préparation de l'examen : 15h

3. Approfondissement d'une thématique, visites supplémentaires, préparation de la certification... 5h

5. *Quelques rappels de principe*

- Engagement personnel fort
- Engagement institutionnel fort : des personnels, des formateurs
 -  Nécessité d'assiduité et d'aller jusqu'au bout

6. Cas particuliers

- Dispense partielle d'enseignement possible sur dossier motivé
- Formation sur 2 ans possible sur demande motivée

7. Les épreuves de la certification

- **Un jury constitué d'un binôme de l'EN : personnel direction / inspection / formateurs**

- **Déroulement en 2 temps :**

Epreuve 1 : Animation d'une **séquence pédagogique** : (30 et 45 minutes) face à un groupe d'élèves dans le cadre d'un projet ou d'une action menés contre le décrochage scolaire dans l'établissement du stagiaire ou de son tuteur mais hors de sa pratique professionnelle habituelle (ex : un professeur de mathématiques ne présentera pas une séance de mathématiques avec un groupe classe habituel), suivie d'un entretien avec le jury de 30 minutes.

Epreuve 2 : A l'issue de l'épreuve 1, entretien (30 minutes) sur la base d'un écrit élaboré par le candidat. Retracer le cheminement parcouru par le candidat sur la base de ses observations et réflexions tout au long de l'ensemble de sa formation (mise en situation professionnelle, apports théoriques, ateliers...) et une deuxième partie qui consiste en l'approfondissement d'une thématique qui aura plus particulièrement retenu son intérêt.

Cet écrit d'un maximum de 10 pages devra être envoyé au jury préalablement à l'épreuve.

- **Délibération du jury**

➤ A partir des 2 temps d'évaluation et de l'avis du tuteur

Votre interlocutrice à la DRAIO pendant la formation :

Sylvie Deléglise : chargée de mission académique
persévérance et lutte contre le décrochage scolaire, coordonnatrice de
la formation d'accompagnement au

**Certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le
décrochage scolaire (CPLDS)**

Tel. 06 38 42 36 17
Sylvie.deleglise@ac-lyon.fr

8. *Echanges*

Bienvenue dans l'aventure!

Merci de votre attention !